

## Commune de Froncles La mobilisation, 01 août 1914

### Comment s'est elle effectuée ?

Le samedi 01 août 1914, le Maire reçoit un « ordre » faisant connaître que la mobilisation générale de toutes les classes astreintes au service militaire est décrétée. Cet ordre est immédiatement publié à 4 heures et demie du soir, à son de caisse. Tout travail cesse. L'usine s'arrête. On rappelle les ouvriers des champs.

A 5 heures et demie, un gendarme apporte les affiches de mobilisation qui sont collées aux endroits désignés. Et, sans protestations, les hommes mobilisables s'apprêtent vivement, prennent leur repas en hâte, se munissent de vivres pour un jour et se rendent à la gare pour y prendre les deux derniers trains.

Les gardes des voies de communication se rendent pour la plupart à pied aux postes qui leur sont assignés.

On sent la gravité de la mesure ordonnée par le Gouvernement mais on ne croit pas encore à la guerre. C'est même avec enthousiasme que les hommes partent et les adieux ne sont point attristés. L'émotion est grande cependant chez ceux qui réfléchissent, mais tout le monde reste calme.

#### 05 août 1914

On apprend que la guerre a été déclarée par l'Allemagne à la France le 3 août. Malgré l'espoir que l'on gardait de ne plus revoir le terrible fléau, la marche des événements avait laissé croire que c'était inévitable.

### L'administration du village

L'administration de la commune n'est pas complètement atteinte par l'effet désorganisant de la mobilisation.

M. Gérard Auguste, Maire, de la classe 1881 et M. Ragot Jules, classe 1885, adjoint, ne sont pas mobilisables. Mais avec eux, il ne reste que deux conseillers non mobilisés. Un troisième conseiller rentre dans ses foyers après avoir conduit des chevaux réquisitionnés à Langres.

Aucune difficulté sérieuse n'est survenue dans l'administration communale au début. D'ailleurs, le Maire ne quitte jamais sa commune et est d'un dévouement inlassable.

On reste calme. Les trains nombreux qui emportent les mobilisés à la frontière sont garnis de fleurs, de feuillage, d'inscriptions « train de plaisir pour Berlin ». Par la portière on crie : « c'est notre tour d'infliger une raclée aux Allemands ! » on chante la Marseillaise, le Chant du Départ, on a foi en la victoire. Il en est de même tous les jours suivants.

La tranquillité règne dans la commune. Quelques groupes d'hommes, de vieillards sans travail qui devisent sur les articles de leurs journaux.

Des chevaux réquisitionnés venant des Vosges traversent la commune, se rendant vers Orléans. Ils sont conduits par des hommes de la réserve territoriale ou des services auxiliaires. Trois prêtres à soutane sont eux-mêmes à cheval, l'un d'eux paraît être le chef de convoi.

#### 06 août 1914

Réquisition des chevaux et voitures à Vignory. 14 chevaux de Froncles et 8 voitures à 4 roues sont réquisitionnés. Les chevaux sont payés de 1 125 francs à 1 800 francs, un seul est payé 500 francs. Les voitures sont payées 490 francs.

#### 08 août 1914

L'état de siège est proclamé. Le pouvoir passe à l'autorité militaire. On ne peut voyager sans sauf conduit ou laissez-passer. Les rassemblements sont interdits. Il semble qu'un gros nuage vient d'obscurcir l'ère de la liberté.

Tous les jours, il reçoit à la Mairie et s'occupe de tout. Il est secondé par l'instituteur secrétaire de Mairie et toutes les affaires ont été expédiées en temps voulu et ont reçu une solution aussi prompte que possible.

Dans leurs écoles, les maître et maîtresse d'accord ont toujours prêché la calme, le sang-froid, et se sont efforcés d'empêcher le départ des habitants en donnant eux-mêmes, l'exemple d'une confiance absolue. Aussi, personne n'a quitté Froncles même aux jours critiques de septembre 1914 alors que le canon tonnait aux environs de Saint-Dizier. On sentait cependant que l'heure était grave. Le 05 septembre, les gendarmes donnent l'ordre de renvoyer à Troyes les cartouches de la société de tir.

## 06 septembre 1914

Pour empêcher l'exode des habitants de Froncles dont quelques-uns accueillent trop facilement les nouvelles pessimistes apportées par les évacués et dont plusieurs ont déjà préparé leurs valises pour parer à toute éventualité, le Maire fait apposer une affiche où il adjure ses concitoyens de rester calmes en présence des événements.

On lisait sur cette affiche cet extrait puisé dans un journal parisien : « Nous avons la certitude de la victoire finale. Cela suffit pour vous donner la force de surmonter les difficultés présentes ».

Ces difficultés elles-mêmes tendent à s'atténuer puisque le danger russe devient si pressant, si redoutable, que l'Allemagne est obligée de retirer des troupes de Belgique pour les ramener chez elle. C'est le commencement de la fin.

Attendons ! Patientons ! Méprisons les lâches qui s'affolent ! Inspirons nous du splendide exemple de nos soldats blessés qui ne demandent qu'à retourner se battre ! L'avenir nous appartient à condition que nous donnions à la Patrie tout notre courage et toute notre énergie.

## 08 septembre 1914

On voit arriver sur le chemin de la gare des voitures contenant pêle-mêle de la literie, des sacs de blé, d'avoine, des légumes, choux, carottes, poireaux arrachés en hâte et jetés tels dans la voiture, du lard, des jambons et par-dessus tout, des femmes, des enfants.

## **L'ordre public**

Rien n'a changé au point de vue de l'ordre public. Le garde champêtre n'étant ni mobilisé, ni mobilisable, a continué ses fonctions.

Un poste de GVC (garde des voies de communication) est établi à l'entrée ouest du village sur le chemin de Froncles à Vignory. Un autre poste est établi à la gare. Puisque les sentinelles veillent nuit et jour, n'est-on pas en sécurité ? Et qu'est-il besoin de rien de plus.

Il reste encore 5 pompiers de la subdivision. Mais combien d'autres anciens pompiers, ne se dévoueraient-ils pas s'il le fallait, pour en cas de sinistre, assurer la manœuvre de la pompe à incendie. De ce côté encore on y a songé et il est assez d'hommes solides et valides pour assurer un service efficace.

## 08 août 1914

Après la proclamation de l'Etat de siège, il est interdit de circuler à pied ou en voiture sans un sauf-conduit

Les conducteurs sont des hommes âgés. On leur demande ? D'où venez-vous, où allez-vous ? Nous venons de la Marne, de Ste Menehould. Nous fuyons. Les boches sont chez nous maintenant. Nous allons devant nous, sans savoir où nous nous arrêterons.

Ces pauvres gens sont harassés, affolés. Ils ont essayé d'emmener leurs vaches, elles n'ont pas pu suivre. La terreur se lit dans leurs yeux, sur leur visage. Entreprendre de les rassurer n'est pas chose facile. Et la route nationale 67 de Saint-Dizier à Lausanne est couverte depuis plusieurs jours de pareils convois. Ces pauvres errants se rendent à Buxières, à Froncles, il n'y a aucune maison pour les loger.

Arrivent enfin les journées des 8, 9, 10, 11 et 12 septembre.

L'invasion allemande est arrêtée. C'est la victoire de la Marne ! On respire un peu.

## 14 septembre 1914

Deux femmes arrivent de Sermaize (Marne). Elles ont quitté Sermaize après la retraite des Allemands. Elles se sont cachées dans des caves.

## 26 novembre 1914

Trois familles arrivent à Froncles venant de Val et Chatillon (Meurthe et Moselle). Elles ont été évacuées sur l'ordre des Allemands qui occupent leur village depuis août 1914. Elles sont sans ressources. Leurs bagages tiennent sur une voiture d'enfants.

entre 6 heures du soir et 6 heures du matin. Cette interdiction ne s'étend pas aux personnes qui sont dans le finage pour les besoins de la culture.

## 09 août 1914

Un garde voie du poste de Buxières, baïonnette au canon, accompagné d'un gendarme, ramène à la mairie de Froncles un homme qui n'était pas muni du sauf-conduit et qui aurait mal répondu à la sentinelle. Après interrogatoire, son arrestation est maintenue. Il est emmené à Vignory pour être dirigé sur Neufchâteau. Après une quinzaine de jours de prévention, le tribunal a reconnu qu'il avait agi plutôt par fanfaronnade que par malveillance. Il a été renvoyé chez lui.

Dans le même moment, les GVC de Froncles poste du tunnel arrêtent le sieur..... qui manifeste des sentiments antipatriotiques et antimilitaristes et presque germanophiles.

Emmené à Neufchâteau, il est condamné à une forte amende et à un an de prison.

## 10 août 1914

Le Maire fait publier une affiche de l'autorité militaire et de l'autorité civile tendant à réprimer l'ivresse et défendant la vente de l'alcool et de l'absinthe. Toutes les boissons alcooliques, sauf celles réputées hygiéniques, sont prohibées dans les cafés et lieux publics et il est prescrit aux débitants de boissons de ne pas garder de consommateurs après 8 heures du soir.

## Août 1914

Toutes les armes et munitions seront déposées à la Mairie. Tous ceux qui, à Froncles ont des fusils de chasse, fusils de guerre, carabines, sabres, munitions de chasse ou de guerre, les déposeront à la remise des pompes.

## Septembre 1914

La maraude semble s'accroître. Les pruniers de Presles ont fort à souffrir.

## Août 1914

Tous les cultivateurs, sauf deux, sont mobilisés. Mais l'usine est arrêtée dès le soir de la mobilisation. Les femmes cultivatrices prenant courageusement la direction de leur exploitation, il leur est facile de trouver de la main-d'œuvre parmi les ouvriers d'usine. La moisson s'achève et se rentre ; les battages s'exécutent. Les semailles se font dans des conditions normales, aucune terre ne reste inculte. Mais à quel prix ! L'ouvrier d'usine habitué à gagner de gros salaires et vivre largement fait payer cher ses services : le domestique de culture demande 65 à 70 F par mois et nourri pendant les durs travaux.

Ce n'est pas l'entraide que l'on aurait désirée, c'est une exploitation de la situation. D'ailleurs, les cultivateurs eux-mêmes ne tardent pas non plus à spéculer : le beurre, les œufs, le fromage augmentent rapidement.

## 8 août 1914

Annnonce publique pour prévenir l'élévation des prix des denrées alimentaires. Dès le lendemain de la mobilisation, les commerçants affichent à l'intérieur de leur magasin : « vente au comptant ». Le crédit est supprimé. Heureusement qu'il y a la dernière paye ouvrière et que les ouvriers métallurgistes ont une quinzaine de gagnée et non touchée, cela permet d'attendre le paiement de la première mensualité des allocations, et à part deux ou trois pères imprévoyants, les familles ne connaissent pas le besoin ni la faim.

Mais les vols de fruits sont surtout commis par des émigrés qui profitent des bateaux sur le canal pour se diriger du côté du sud.

Vers le 06 septembre, il y a 70 à 80 bateaux à écluser par jour. Ils stationnent longtemps et les passagers en profitent pour faire des rapines ; quelques jeunes gens sont accusés aussi de maraudage, conséquence du chômage. Mais il est bien vite reconnu qu'ils volent plus pour donner à ces malheureux évacués des régions envahies que pour eux-mêmes. Un avis du Maire, publié à son de caisse, dans la commune, suffit à les mettre en garde contre les conséquences de leurs actes.

## Novembre et décembre 1914

La pénurie de chauffage se faisant sentir, on dévalisait les forêts. Le garde forestier est mobilisé. Pour éviter la dévastation des bois communaux, le Maire propose au conseil de délivrer gratuitement le taillis de la coupe d'affouage ordinaire de 1914. Cette décision reçoit l'approbation supérieure nécessaire.

## **Vie économique**

L'usine est propriétaire de la plupart des logements d'ouvriers ; elle est presque seule à pâtir du non paiement des loyers. Elle pense à la longue en opérant la retenue sur le salaire de ceux qu'elle emploie.

Quelques rentiers se trouvent un peu gênés par le refus des banques de rembourser ou de payer les rentes échues. Mais cette gêne n'est pas de durée.

## Décembre 1914, usine

Après le désarroi résultant de la mobilisation, après les journées de septembre où l'on craignait d'être envahi, alors que le canon tonnait aux alentours de Saint-Dizier, quand on a été certain que l'ennemi était arrêté, qu'il avait dû reculer, on s'est ressaisi. Il y avait du charbon sur le port et la fonte en dépôt. Pourquoi ne pas les utiliser, pourquoi n'essaierait-on pas de remettre l'usine en marche avec ce qui reste de bras, les vieux et les jeunes ? On pouvait remplacer au magasin les tôles qui avaient été réquisitionnées par l'autorité militaire et on assurerait ainsi un morceau de pain aux enfants et aux femmes.

C'est ce qu'a pensé le chef de fabrication, non mobilisé. Avec l'autorisation de la société, il a remis l'usine en marche vers le 15 décembre 1914. Pour l'atelier de la chaudronnerie, il s'était assuré le concours d'un ancien directeur de cet atelier, homme âgé mais expérimenté.

## **Assistance**

### **Paupérisme, allocations de l'Etat et des municipalités, charité privée**

#### **06 août 0914**

A 11 heures, quelques femmes, celles surtout qui sont atteintes par la mesure prise par les commerçants de ne plus « vendre à crédit », viennent à la Mairie et réclament des secours et du pain pour leurs enfants. « Si on ne nous en donne point, nous irons en chercher chez ceux qui en ont ». Le Maire répond tranquillement que les ouvriers ont à toucher à l'usine une quinzaine, puisqu'il y a toujours une quinzaine arriérée. Cela permettra d'attendre les ordres supérieurs.

#### **14, 15, 16 août 1914**

Ces journées sont entièrement consacrées à préparer les dossiers de demande d'allocations aux familles des mobilisés, prévues par la loi du 5 août 1914. Plus de 80 demandes sont expédiées à la commission cantonale de Vignory. Presque toutes sont admises. Quelques unes seulement sont écartées au vu des ressources dont peuvent disposer les pétitionnaires. C'est d'ailleurs légal puisqu'il faut être nécessiteux pour obtenir l'allocation.

### **Enfants, garderies**

#### **1<sup>er</sup> septembre 1914**

L'instituteur, âgé de 53 ans, n'est ni mobilisé, ni mobilisable. Par circulaire du 31 août 1914, M. l'Inspecteur d'Académie demande s'il est possible de réunir les élèves des deux sexes dans l'une des deux salles de classe. Il y a 50 garçons et 45 filles d'âge réglementaire. C'est impossible de réunir ces 95 enfants sous la direction d'un seul maître dans une salle, la plus grande ne mesurant que 60 mètres carrés.

Quant aux instituteurs en retraite, ils ne souhaitent pas reprendre du service en raison de leur grand âge et de leur état de santé.

En ce qui concerne la garderie, la municipalité de Froncles objecte que la commune n'est pas agricole.

La plupart des femmes ne sont pas occupées. Par conséquent elles peuvent garder leurs enfants près d'elles.

### **Hôpitaux et ambulances, service médical et pharmaceutique**

#### **Septembre 1914**

Les bâtiments scolaires ne sont pas réquisitionnés pour l'installation d'hôpitaux militaires ni d'ambulances.

Le médecin de Vignory est mobilisé. On n'a plus que la ressource de demander les secours médicaux à Joinville ou à Bologne. Dans les cas graves, les majors militaires se transportent près des malades mais ils ne le doivent pas.

La vaccination n'est pas opérée à l'automne 1914.

Comme avant la guerre, il n'y a à l'usine qu'une petite pharmacie où l'on trouve les médicaments de première nécessité. Dans les cas sérieux où le docteur prescrit des remèdes sur ordonnance spéciale, il faut se rendre à Chaumont ou à Joinville.

Si des malades graves ou des accidents sérieux se produisent, les patients sont dirigés sur les hôpitaux soit à Chaumont, soit à Joinville.

### **Enfants de la commune qui combattent pour la patrie**

#### **12 août 1914**

Le dernier des hommes astreints au service militaire vient de partir. Il n'y a pas de réfractaire. 121 hommes mariés et jeunes gens ont répondu à l'appel de mobilisation.

*(Reproduction d'une partie d'un ouvrage manuscrit édité par le collègue Marie Calvès, dirigé à l'époque par Jean-Claude Popko, à l'occasion du 70<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, à partir des notes de Melle Mura, institutrice et de M. Morat, instituteur. Nous n'avons repris que la relation des événements survenus en 1914, dans la commune de Froncles, au début du premier conflit mondial.*

**1<sup>er</sup> novembre 2013**  
**Jacques Maurice**